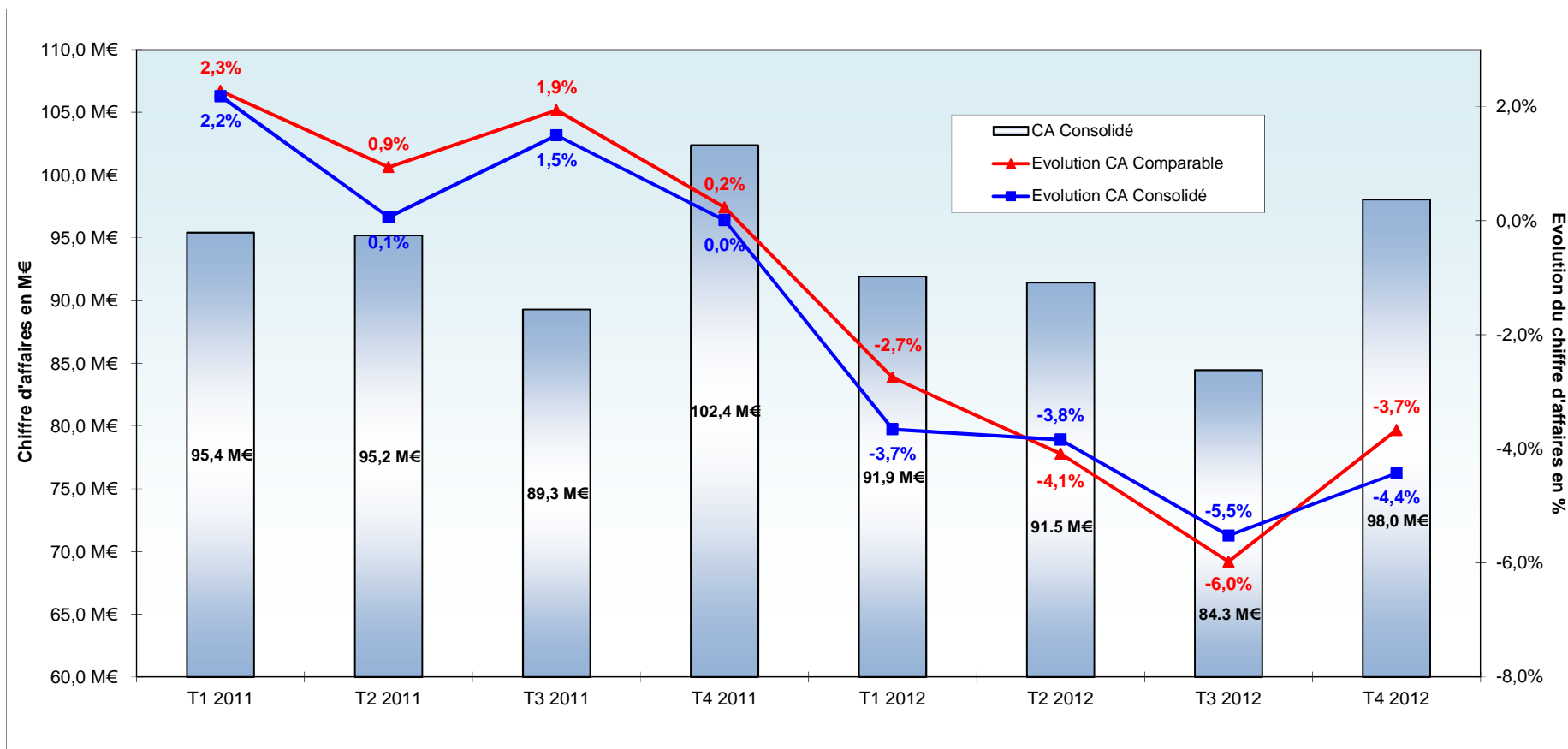


GROUPE FLO

Assemblée Générale Mixte

Le 28 mai 2013

Résultats 2012



➤ La rupture de consommation, constatée dès le second semestre 2011, s'est amplifiée tout au long de l'année 2012

Ventes sous Enseignes 2011
587,5 M€

+ 0,4 %

- 0,6 %

- 7,6 %

+ 0,3 %

- 40,6 %

- 29,8%

- 6,0 %

Hors
Mandat de gestion
Disney
- 2,6 %

Ventes sous Enseignes 2012
552,4 M€



309,7 M€ en 2012



35,0 M€ en 2012



58,1 M€ en 2012



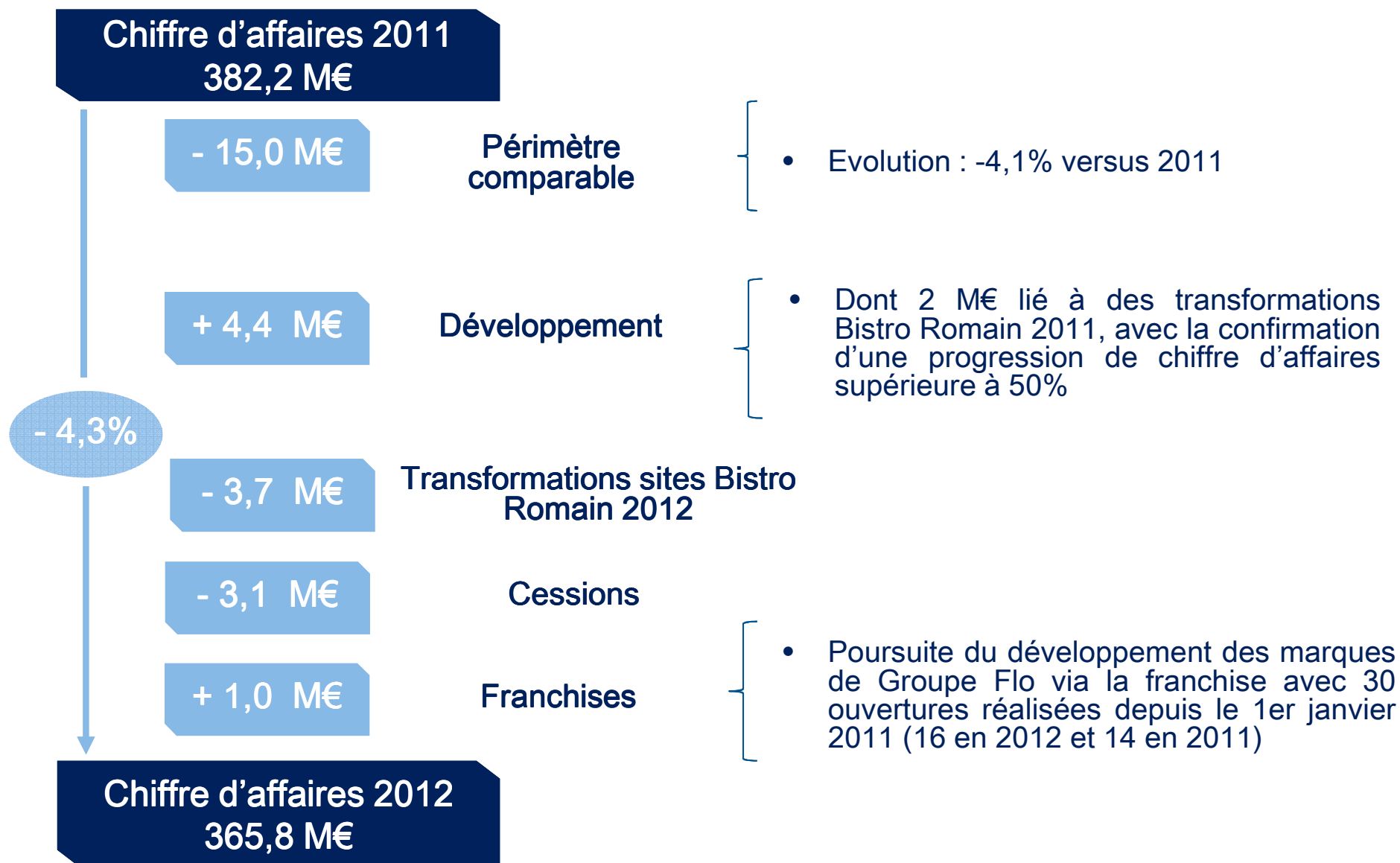
93,2 M€ en 2012



29,9 M€ en 2012



26,5 M€ en 2012



Une rentabilité affectée par la baisse du volume d'activité et la hausse du taux de TVA

<i>En M€</i>	2011	2012	Variation
Chiffre d'affaires	382.2	365.8	-4.3%
Marge Brute <i>Taux de marge brute</i>	307.4 80.4%	292.7 80.0%	-4.8% - 0.4 pt
EBITDA <i>En % du chiffre d'affaires</i>	48.1 12.6%	41.8 11.4%	-13.1% - 1.2 pt
Résultat opérationnel courant <i>Taux de rentabilité opérationnelle courante</i>	33.0 8.6%	26.3 7.2%	-20.3% - 1.4 pt

- Une résistance relative compte tenu :
 - ✓ La hausse de la TVA au 1er janvier 2012
 - ✓ Le ralentissement de l'activité
 - ✓ Des tensions inflationnistes sur les matières premières

<i>En M€</i>	2011	2012	Variation
Ventes sous enseignes	444.2	429.2	-3.4%
CA consolidé	282.2	266.0	-5.7%
EBITDAR <i>En % du chiffre d'affaires</i>	81.6 28.9%	76.9 28.9%	-5.7%
EBITDA <i>En % du chiffre d'affaires</i>	56.7 20.1%	51.0 19.2%	-10.1%

Restauration à thème : Une stratégie de concentration confirmée

Un réseau de 262 restaurants dont 128 franchisés

Une rentabilité opérationnelle résistante

Un modèle économique en évolution continue

Une marque leader – Hippopotamus - première enseigne
en notoriété spontanée en Ile de France

<i>En M€</i>	2011	2012	Variation
Ventes sous enseignes	92.9	93.2	0.3%
CA consolidé	72.5	72.7	0.3%
EBITDAR <i>En % du chiffre d'affaires</i>	14.2 19.5%	13.9 19.1%	-2.1%
EBITDA <i>En % du chiffre d'affaires</i>	11.0 15.2%	10.4 14.4%	- 5.4%

Brasseries : Amorce du succès commercial de la montée en gamme

Un réseau de 35 restaurants dont 18 franchisés

Un chiffre d'affaires comparable en progression de 0,5 %

Une performance affectée par la fermeture du Bœuf sur le Toit et les coûts d'ouverture d'une transformation d'un Bistro Romain

<i>En M€</i>	2011	2012	Variation
Ventes sous enseignes	50.4	29.9	-40.6%
CA consolidé	27.6	27.2	-1.4%
EBITDAR <i>En % du chiffre d'affaires</i>	7.7 27.8%	7.7 28.4%	0.6%
EBITDA <i>En % du chiffre d'affaires</i>	3.3 12.0%	3.7 13.8%	12.7%

Concessions : Concentration du périmètre sur des activités rentables

Un réseau de 15 sites

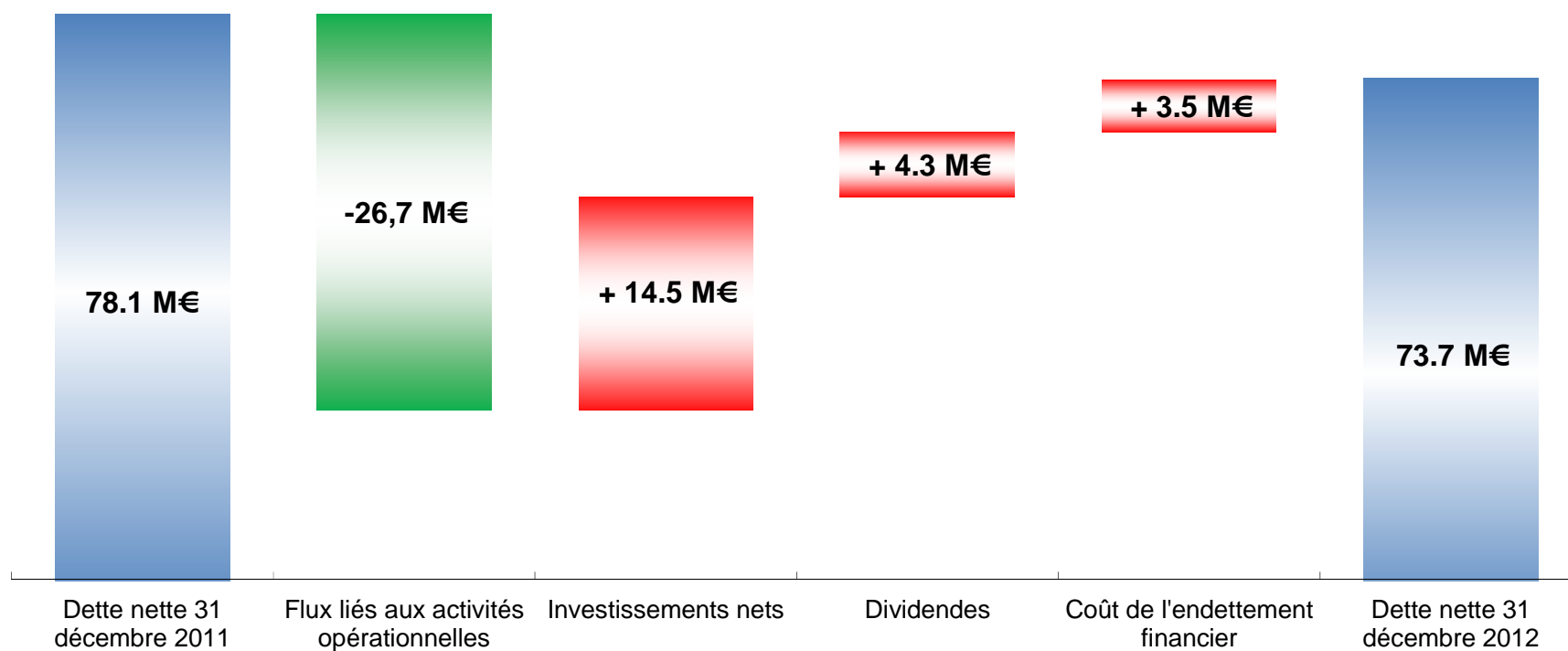
Périmètre du Cnit : activité sur une année pleine en 2012

<i>En M€</i>	2011	2012	Variation
Résultat opérationnel courant	33.0	26.3	- 20.3%
Autres produits et charges opérationnels non courants	-2.3	-2.7	- 14.9%
Résultat financier	-4.8	-3.0	35.9%
Impôts sur le résultat	-11.0	-8.1	- 25.9%
Résultat net consolidé	15.0	12.5	- 16.6%

➤ **Résultat financier : Amélioration de 1,8 M€, correspondant à la poursuite du désendettement du Groupe**

- ✓ Baisse de l'endettement moyen
- ✓ Taux moyen de la dette s'élève à 2,9% en 2012 versus 4,2% en 2011

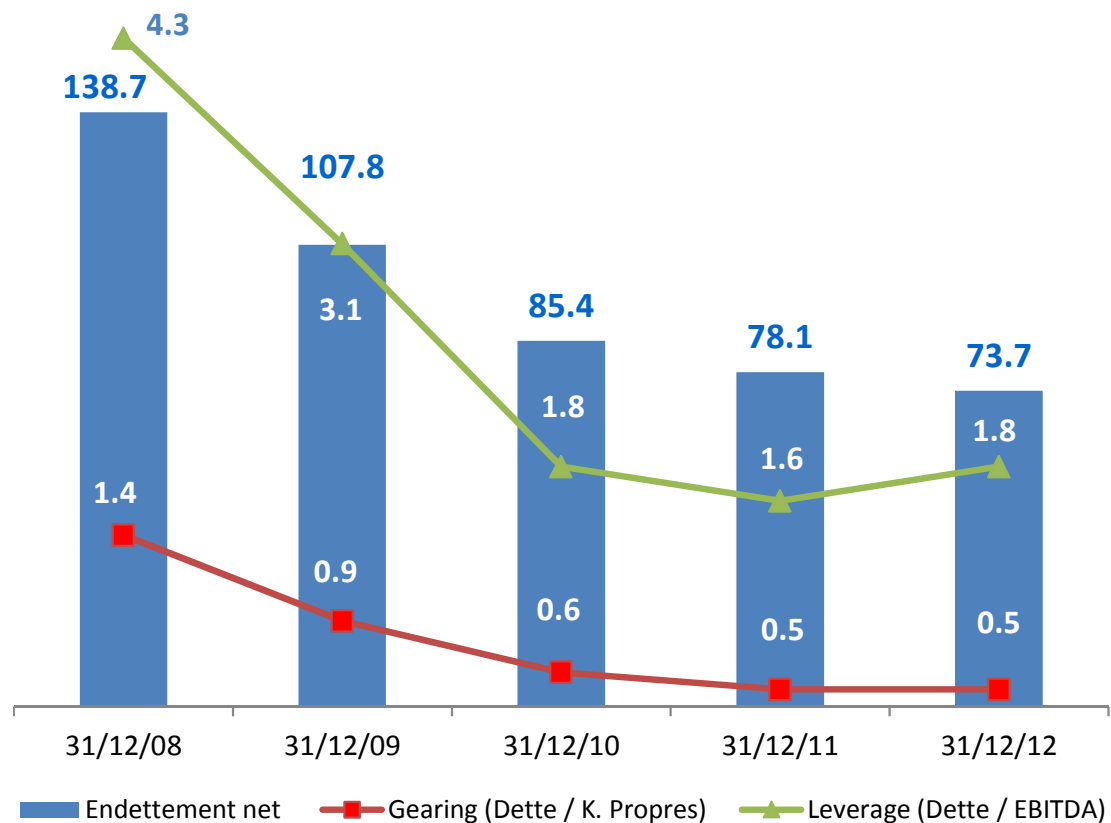
En Millions d'euros



- **Groupe Flo a conclu le 11 octobre 2012 un nouveau contrat de crédit bancaire**

Nature	Tranche A : Prêt Moyen Terme	Tranche B : Revolving Credit Facility
Montant	70 M€	50 M€
Objet	Refinancement crédit 2006 et add-on 2012	Financement des besoins généraux
Maturité	5 ans - Amortissement progressif	6 ans - In fine

Confirmation d'une stratégie de désendettement continu



Confirmation de l'objectif de désendettement

Résultats du premier trimestre 2013

<i>En M€</i>	T1 2012	T1 2013	Variation	Var. PC (*)
Ventes sous enseignes	135.6	129.0	- 4.9%	
Restauration à thème	66.9	62.6	- 6.5%	- 6.2%
Brasseries	18.4	17.4	- 5.3%	- 0.2%
Concessions	6.6	6.1	- 8.0%	- 4.5%
Chiffre d'affaires consolidé	91.9	86.1	- 6.3%	- 5.0%

(*) PC: Périètre comparable

Confirmation du recul de la consommation en France

Evolution du chiffre d'affaires consolidé comparable : - 5,0%

Des effets météorologiques et calendaires défavorables

Le recul du volume a été atténué par une stratégie commerciale gagnante, de revalorisation qualitative de l'offre

<i>En M€</i>	T1 2012	T1 2013	Variation
Chiffre d'affaires	91,9	86,1	- 6,3%
Marge Brute <i>Taux de marge brute</i>	74,1 80,6%	69,2 80,4%	- 6,6%
EBITDA <i>En % du chiffre d'affaires</i>	10,0 10,9%	8,3 9,6%	- 17,4%
Résultat opérationnel courant <i>Taux de rentabilité opérationnelle courante</i>	6,2 6,7%	4,7 5,5%	- 24,2%
Autres produits et charges opérationnels non courants	1,1	0,1	- 89,0%
Résultat financier	-1,0	-1,2	- 14,8%
Impôts sur le résultat	-2,8	-1,2	- 57,7%
Résultat net consolidé	3,5	2,5	- 28,9%
Résultat net part du groupe hors éltés non courants	2,4	2,4	- 2,5%

La volatilité de l'activité de ce premier trimestre a particulièrement pénalisé la gestion opérationnelle des restaurants

Groupe Flo confirme le maintien d'une structure financière saine

Hors éléments non récurrents, Groupe Flo maintient
Son niveau de rentabilité versus 2012

➤ Contexte

- ✓ 2013, une année de crise confirmée

➤ Groupe Flo, et toutes ses équipes, restent concentrés sur ses priorités stratégiques et la mise en œuvre de plans d'actions lui permettant d'accélérer la mutation de son modèle

- ✓ La poursuite de la revalorisation qualitative des offres, en privilégiant la traçabilité
- ✓ L'accélération des programmes de fidélisations, amortisseurs confirmés de la baisse de consommation
- ✓ Le déploiement de la modulation et de la flexibilité du temps de travail, au service de la productivité, de l'emploi et de la qualité de la prestation de service

➤ Ces mesures doivent permettre à Groupe Flo de traverser la crise, d'anticiper les prochaines évolutions fiscales, et de conforter sa position de leader

Présentation des résolutions

Assemblée Générale mixte – 28 mai 2013

Présentation des résolutions

Assemblée Générale ordinaire – 28 mai 2013

➤ **Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2012**

- ✓ Bénéfice net comptable de 20.259.069 €uros
- ✓ Absence de dépense ou charge non déductible fiscalement
- ✓ Quitus aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leur mandat

➤ **Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2012**

- ✓ Résultat net consolidé part du Groupe de 12.494.994 €uros

➤ Affectation du résultat**✓ Proposition d'affectation**

• Bénéfice de l'exercice :	20.259.069 €
• Auquel s'ajoute le compte « Report à Nouveau » d'un montant de	60.590.250 €

Pour former un bénéfice distribuable de	80.849.319 €
• Affectation à titre de dividende aux actionnaires, la somme de Soit un dividende unitaire de 0,09 euros par action	3.562.150 €
• Le solde, soit au poste « report à nouveau »	77.287.169 €

Date de détachement du dividende : 12 juin 2013. Date de versement prévue : 17 juin 2013.

➤ **Affectation du résultat**

- ✓ Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants ont été distribués :

Exercice	Dividende par action	Montant total des dividendes versés	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Nombre d'actions ayant reçu le dividende
2009	0€	0€	-	-
2010	0,12€	4.739.877,12 €	4.739.877,12 €	39.498.976
2011	0,11 €	4.348.161,73 €	4.348.161,73 €	39.528.74

➤ **Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce**

- ✓ Aucune convention réglementée n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

- **Nomination de Madame Bénédicte HAUTEFORT,
en qualité d'administrateur pour une durée de deux années, expirant
à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Nomination de Madame Christine de GOUVION SAINT-CYR, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Gilles SAMYN, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Xavier LE CLEF, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Luc BERTRAND, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de la société Greenhill Consulting s.p.r.l (GHC) en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Antoine FLAMARION, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Mathieu CHABRAN, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Pascal MALBEQUI, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Monsieur Dominique GIRAUDIER, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

- **Renouvellement du mandat de Madame Caroline FORTIER, en qualité d'administrateur pour une durée de deux années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

➤ **Jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration**

- ✓ Au titre de l'exercice 2013 : Somme allouée de 125.000 €

➤ **Autorisation en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions**

- ✓ Durée de l'autorisation : 18 mois à compter de ce jour
- ✓ Principalement en vue d'assurer la liquidité de l'action dans la limite de 10 % du montant du capital
 - Prix unitaire maximum d'achat : 5 €
 - Montant maximum global : 19.783.145 €
- ✓ Autorisation mettant fin à celle ayant le même objet donnée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2012

Présentation des résolutions

Assemblée Générale extraordinaire – 28 mai 2013

- **Modifications de l'article 11 des statuts de la société relatif à la procédure de déclaration de franchissement de seuil**
 - ✓ Modification du paragraphe VI de l'article 11
 - ✓ Le reste de l'article 11 demeure inchangé

- **Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 5.000.000 € en nominal**
 - ✓ Montant total des augmentations de capital social en nominal : 5.000.000€
 - ✓ Montant maximum des valeurs mobilières émises : 2.000.000€
 - ✓ Maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - ✓ Durée de la délégation : 26 mois à compter de ce jour
 - ✓ Délégation mettant fin à celle ayant le même objet donnée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2012

- **Possibilité d'augmenter le montant des émissions d'actions ou de valeurs mobilières en cas de demandes excédentaires**
 - ✓ Avec droit préférentiel de souscription des actionnaires au même prix que celui retenu pour l'émission initiale
 - ✓ Pendant un délai de 30 jours à compter de la clôture de la souscription
 - ✓ Dans la limite de 15 % de l'émission initiale dont le montant s'imputera sur le plafond de 5.000.000 d'euros
 - ✓ Durée de l'autorisation : 26 mois à compter de ce jour

➤ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital au profit des salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**

- ✓ Durée de la délégation : 18 mois à compter de ce jour
- ✓ Plafond du montant nominal d'augmentation de capital : 1.250.000 €
- ✓ Suppression du droit préférentiel de souscription au profit des membres du personnel
- ✓ Prix de souscription ne pouvant être inférieur à 20% de la moyenne des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration.
- ✓ Délégation mettant fin à celle ayant le même objet donnée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2012

➤ **Délégation au Conseil d'Administration à effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, à l'effet de rémunérer des apports en nature de titres consentis à la société**

- ✓ Durée de l'autorisation : 18 mois à compter de ce jour
- ✓ Plafond : 10% du capital social
- ✓ Renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
- ✓ Autorisation mettant fin à celle ayant le même objet donnée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2012

➤ **Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour consentir des options de souscription d'actions de la Société au bénéfice des salariés ou des dirigeants de la Société**

- ✓ Montant maximum de l'augmentation de capital résultant de la levée des options consenties : 200.000 € de nominal
- ✓ Nombre maximum d'actions à émettre par la Société résultant de la levée des options consenties : 400.000 actions de 50 centimes d'euros de nominal chacune.

➤ **Conditions et modalités de la mise en place des options de souscription d'actions de la Société**

- ✓ Conditions fixées par l'Assemblée Générale
 - Ne pas posséder plus de 10% du capital social de la Société
 - Prix de souscription des actions : fixé au jour où l'option sera consentie, à un montant ne pouvant être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt (20) séances de bourse précédent
 - Délai maximum d'exercice des options : 10 ans
 - Libération intégrale des actions souscrites lors de la levée d'options

- ✓ Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'Administration pour fixer toutes autres conditions et modalités de l'opération

➤ **Autorisation pour 24 mois de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues**

- ✓ Autorisation d'annuler dans la limite de 10 % du capital de la Société, tout ou partie des actions auto-détenues
- ✓ Durée de l'autorisation à compter de jour : 24 mois
- ✓ Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2012
- ✓ Pouvoirs conférés au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation

➤ **Pouvoirs**

- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités